

ÆDEN HARMONIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT – FCP DE DROIT FRANÇAIS

RAPPORT ANNUEL

exercice clos au 31 décembre 2007



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds Commun de Placement
AEDEN HARMONIE**

7, avenue de Messine – 75008 Paris

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement AEDEN HARMONIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 15 avril 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Pascal Lagand
Associé

Aeden Harmonie

Société de gestion	KBL FRANCE GESTION 7, avenue de Messine - 75008 Paris.
Dépositaire	CM-CIC SECURITIES 6, avenue de Provence - F 75441 Paris Cedex 09.
Conservateur	CM-CIC SECURITIES 6, avenue de Provence - F 75441 Paris Cedex 09.
Commercialisateur	KBL FRANCE 7, avenue de Messine - 75008 Paris.
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT 1, cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Classification : Diversifié.

OPCVM d'OPCVM : Jusqu'à 100% de l'actif net.

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.

Objectif de gestion : La gestion du Fonds s'efforcera d'obtenir, dans le cadre de la durée minimale de placement recommandée, une performance annuelle supérieure au taux de l'inflation de la zone Euro.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 30% de l'indice FTSEurofirst 300 + 70% de l'indice Eonia.

Profil de risque : Le FCP sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risques principaux

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

La performance peut ne pas être conforme aux objectifs du fonds ni à ceux de l'investisseur. La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés financiers et la sélection d'instruments financiers (OPCVM principalement) par le gestionnaire; il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et les instruments les plus performants.

Risque Actions :

Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance du FCP. Si les marchés actions baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

Risque de taux :

Risque que la valeur des actifs des OPCVM, dans lesquels le FCP investit, baisse si les taux d'intérêt augmentent, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

Risque de change :

Le FCP peut investir dans des OPCVM eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro . La valeur des actifs de ces OPCVM peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ainsi subir des pertes dues à la baisse des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque accessoire

Risque de crédit :

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

· **Souscripteurs concernés :** tous souscripteurs.

· **Profil type de l'investisseur :** le FCP s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel OPCVM.

Æden Harmonie peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de compte. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent.

Dans tous les cas, il est fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimale de placement recommandée : supérieure à 3 ans.

Régime fiscal : La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10% de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

Le Fonds ne proposant qu'une part de capitalisation, la fiscalité applicable est en principe celle des plus values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas,...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

■ La valeur liquidative est disponible dans les locaux du commercialisateur, du dépositaire et de la société de gestion, et sur le site internet www.kbl-France.com. Le prospectus complet de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques, le document "politique de vote", ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés, sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : KBL France - 7, avenue de Messine - 75008 Paris.

■ Date d'agrément par l'AMF : 18 juin 2002.

■ Date de création du Fonds : 19 juillet 2002.

BILAN ACTIF AU 31/12/2007 EN EUR

	31/12/2007	29/12/2006
Immobilisations nettes	0,00	0.00
Dépôts	0,00	0.00
Instruments financiers	33 525 477,17	26 091 019,41
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	576.22	582,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	576.22	582,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	5 514 589.99	998 859,71
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 514 589.99	998 859,71
<i>Titres de créances négociables</i>	5 514 589.99	998 859,71
<i>Autres titres de créances</i>		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	28 010 310,96	25 091 577,04
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	28 010 310.96	25 091 577,04
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0.00
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	0,00	0.00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers	0,00	0.00
Créances	0,00	0.00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0.00
Autres	0,00	0.00
Comptes financiers	925,02	68 266,71
Liquidités	925,02	68 266,71
Total de l'actif	33 526 402,19	26 159 286,12

BILAN PASSIF AU 31/12/2007 EN EUR

	31/12/2007	29/12/2006
Capitaux propres		
Capital	33 660 064,56	26 425 375,84
Report à nouveau		
Résultat	-169 120,34	-290 224,98
Total des capitaux propres	33 490 944,22	26 135 150,86
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0.00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0.00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0.00
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	0,00	0.00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Dettes	35 457,97	24 135,26
Opérations de change à terme de devises		
Autres	35 457,97	24 135,26
Comptes financiers	0,00	0.00
Concours bancaires courants	0,00	0.00
Emprunts	0,00	0.00
Total du passif	33 526 402,19	26 159 286,12

HORS-BILAN AU 31/12/2007 EN EUR

	31/12/2007	29/12/2006
Opérations de couverture		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marches reglementes ou assimiles		
Total Engagements sur marches reglementes ou assimiles	0,00	0,00
Engagements de gre a gre		
Total Engagements de gre a gre	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2007 EN EUR

	31/12/2007	29/12/2006
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 574,11	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	11,06
Produits sur titres de créances	221 386,69	1 520,39
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8 660,97	0,00
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	239 621,77	1 531,45
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-28,03	-23,33
Autres charges financières		
Total (2)	-28,03	-23,33
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	239 593,74	1 508,12
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-409 347,62	-246 761,32
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	-169 753,88	-245 253,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	633,54	-44 971,78
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	-169 120,34	-290 224,98

ANNEXE

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement CRC n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le Règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005 homologué par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2005.

L'OPCVM a adopté l'euro comme devise de référence de la Comptabilité.

Règles d'évaluation des actifs

A – Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

Les actions et assimilées européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées européennes et étrangères émises par un état sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations et assimilées européennes et étrangères du secteur privé sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les OPCVM sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les titres de créances négociables sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu.

S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

La créance représentative des titres prêtés ou des titres mis en pension et livrés est évaluée à la valeur de marché des titres.

Les titres servant de garantie sont enregistrés à leur valeur contractuelle.

Le montant de l'engagement est rémunéré selon les conditions contractuelles.

Les dépôts / emprunts sont évalués selon les conditions contractuelles.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les changes à terme sont évalués par amortissement du report / déport jusqu'à l'échéance.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont « Finalim », « Xtra 3000 » de Reuters et de Bloomberg. Les possibilités de recherche sont complétées par « Fin'xs » de Télékurs.

La source des cours de devises retenue est la BCE.

Les sources de taux des BTAN et BTF sont les pages BDF.

Méthode de comptabilisation

- La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais exclus.
- La méthode de comptabilisation des revenus de taux est celle du coupon couru.
- La prise en compte des intérêts courus du week-end est réalisée sur la valeur liquidative suivante.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème maximum (TTC)
Frais de fonctionnement et de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	1,196 %
Commission de sur performance	Néant	Néant
Les commissions de mouvement sont partagées entre la société de gestion et le dépositaire.	Prélèvement sur chaque transaction	OPCVM : de 0 € à 200 € Obligations : 0,02% TCN : 200 € Futures, Monep : 2 € par lot

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

Au 29 Janvier 2007, le fonds a changé d'indice de référence

A compter du 12 juin 2007, le CM-CIC Securities est devenu le nouveau dépositaire

Au 1er octobre 2007 European Fund Administration devient le nouveau délégataire de la gestion comptable.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation intégrale des revenus.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2007 EN EUR

	31/12/2007	29/12/2006
Actif net en début d'exercice	26 135 150,87	17 740 091,41
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	15 422 477,28	12 042 558,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-7 720 019,81	-5 600 163,50
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	868 827,21	1 026 158,50
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-258 130,34	-16 196,17
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transaction	-13 011,58	0,00
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-774 595,53	1 187 955,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 581 616,86	3 356 212,39
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 356 212,39	-2 168 257,20
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-169 753,88	-245 253,20
Acomptes versés au cours de l'exercice		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	33 490 944,22	26 135 150,87

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	382,51	0,00
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	193,71	0,00
Total Obligations et valeurs assimilées	576,22	0,00
Titres de créances		
BTAN	1 008 333,72	3,01
Bons du trésor	997 562,44	2,98
Certificats de dépôt	3 508 693,83	10,48
Total Titres de créances	4 506 256,27	13,46
Total Actif	5 515 166,21	16,47
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Total Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Total Passif	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Total Autres opérations	0,00	0,00
Total Hors-bilan	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	576.22	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 005 896.16	11.96	1 508 693,83	4,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925,02	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	193,71	0,00	382.51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	4 506 256,27	13,46	0,00	0,00	1 008 333.72	3,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	925,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2007
Total des créances		0,00
Dettes	Charges externes prov	35 457,97
Total des dettes		35 457,97
Total dettes et créances		-35 457,97

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres emis ou rachetés

	En parts	En montant
Titres souscrits durant l'exercice	125 696,947	15 422 477,28
Titres rachetés durant l'exercice	-75 633,566	-7 720 019,81
Solde net des Souscriptions / Rachats	50 063,381	7 702 457,47
Nombre de Parts ou Actions C en circulation à la fin de l'exercice	228 291,906	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

3.7. Frais de gestion

	31/12/2007
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,196
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	411 011,62
Commission de surperformance (frais variables)	
Rétrocessions de frais de gestion	1 664,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1.GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM : NEANT

3.8.2.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES : NEANT

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1.Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2007
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2.Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2007
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3.Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

KBL France Monétaire	6 605 642.14 €
KBL France Obligation Euro	1 584 695.00 €
KBL AEDEN Investimmo	1 668 821.87 €
KBL France Actions Françaises	3 385 387.44 €
AEDEN France croissance	1 898 613.56 €
AEDEN Europe flexible	5 891 606.04 €
AEDEN Europe	4 683 616.00 €
AEDEN capital optimisation	988 300.00 €

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT

	31/12/2007	29/12/2006
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0.00
Résultat	-169 120,34	-290 237,06
Total	-169 120,34	-290 237,06
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-169 120,34	-290 237,06
Total	-169 120,34	-290 237,06
Informations relatives aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombres d'actions ou de parts	228 291,906	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0.00

**3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS
CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2007	29/12/2006	30/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Actif Net	33 490 944.22	26 135 150.86	17 740 091.41	10 445 933.40	1 799 258.46
Nombre de parts en circulation	228 291.906	178 228.525	132 875.487	87 442.521	16 803.349
Valeur Liquidative	146.70	146.63	133.50	119.46	107.07
Capitalisation Unitaire	-0.74	-1.62	-1.38	-1.13	-0.50

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
France 0% Strips OAT (FRTR 8.5%) Ser AP23 92/25.10.08	EUR	200	193,71	0,00
France Strips Cp 92/25.04.09	EUR	459	108,95	0,00
France Strips Cp 92/25.04.10	EUR	1 200	273,56	0,00
France 3.5% BTAN 04/12.07.09	EUR	1 000 000	1 008 333,72	3,01
TOTAL FRANCE			1 008 909,94	3,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 008 909,94	3,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 008 909,94	3,01
TOTAL I - Obligations & Valeurs assimilées			1 008 909,94	3,01
France 0% BTF 07/24.01.08	EUR	1 000 000	997 562,44	2,98
Monabanque FRN CD 07/15.02.08	EUR	1 500 000	1 508 693,83	4,50
RCI Banque SA 0% CD 07/18.02.08	EUR	2 000 000	2 000 000,00	5,98
TOTAL FRANCE			4 506 256,27	13,46
TOTAL Titres de creances negociables			4 506 256,27	13,46
TOTAL Titres de creances negociés sur marche regl. ou ass			4 506 256,27	13,46
TOTAL II - Titres de creances			4 506 256,27	13,46
Union Plus SICAV	EUR	7,5420001	1 303 628,91	3,89
Aeden France Croissance Cap	EUR	16 342	1 898 613,56	5,67
Aeden Europe Flexible C Cap	EUR	9 258	5 891 606,04	17,59
KBL France Obligations EUR Cap	EUR	475	1 584 695,00	4,73
KBL France Monetaire A Cap	EUR	34 544,724097	6 605 642,14	19,74
Aeden Invest-Immo C Cap	EUR	2 411	1 668 821,87	4,98
Aeden Europe Large Caps Cap/Dist	EUR	11 200	4 683 616,00	13,98
TOTAL FRANCE			23 636 623,52	70,58
TOTAL OPCVM français à vocation générale			23 636 623,52	70,58
TOTAL OPCVM français à vocation générale			23 636 623,52	70,58
KBL France Actions Françaises Cap	EUR	1 128	3 385 387,44	10,11
Aeden Capital Optimisation Cap	EUR	1 000	988 300,00	2,95
TOTAL FRANCE			4 373 687,44	13,06
TOTAL OPC non coordonnés			4 373 687,44	13,06
TOTAL OPC non coordonnés			4 373 687,44	13,06
TOTAL III - Titres d OPC			28 010 310,96	83,64
Portefeuille inventaire			33 525 477,17	100,11

Date		Nombre de parts en circulation	Valeur Nette d'Inventaire par Part (EUR)
31/12/07	Parts de Classe C	228 291,9060	146,70

4. RAPPORT D'ACTIVITE

4.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET MARCHES FINANCIERS EN 2007

Le fait marquant de l'année 2007 : la crise des *subprimes* aux Etats-Unis et l'éclatement de la bulle de crédit

La croissance de la titrisation, le transfert du risque crédit et le crédit à effet de levier sont les principaux éléments du paysage financier de cette année. Amorcé par la crise du secteur du crédit immobilier résidentiel aux Etats-Unis, le retournement du cycle du crédit dans les grandes économies a donné lieu à une réévaluation des risques liés à ce boom. Par la suite, l'appétence des investisseurs pour tous les types d'actifs à risque en a été affectée.

Cette crise a soulevé une problématique plus générale portant sur les moyens de restaurer la confiance des investisseurs dans les produits structurés, et les prêts gagés; ainsi, la catégorie d'actifs liés au crédit - pas les actions - est probablement entrée en fin d'année dans un *bear market* que l'introduction de réglementations plus strictes pourrait aggraver.

Une situation paradoxale : l'économie réelle est en bonne santé, alors qu'une forte crise des liquidités est apparue.

Sur le plan macro-économique, l'année 2007 a été assez favorable en Europe et un peu plus mitigée aux Etats-Unis.

La hausse du PIB européen soutenue par la progression de l'Allemagne (+2,6%) et de la France (+1,9%) est attendue autour de 2,6% (vs +2,8% auparavant) et résulte à la fois de la hausse de l'investissement et de la consommation des ménages. Le secteur des entreprises, par exemple, affiche une bonne santé financière presque partout. La première moitié de cette décennie en Europe aura été marquée par l'émergence d'un niveau sans précédent de richesse des entreprises.

Si l'Europe a présenté assez peu de facteurs de risques, il en va différemment des Etats-Unis. Le passage de la croissance du PIB US de +2,9% en 2006 à +2,2% en 2007 est d'abord une résultante de la baisse du marché immobilier, avec l'effet négatif pour l'économie de la baisse des prix du résidentiel. L'emploi, qui restait un élément fondamental de soutien à l'économie, puisque synonyme de hausse des salaires et de confiance pour le consommateur, a montré également début septembre des signes d'essoufflement. Enfin, les craintes d'inflation dans un contexte de moindre croissance sont restées présentes. La banque centrale américaine a ainsi été confrontée à deux risques. A court terme, le risque du *credit crunch* qui nécessite un retour de la liquidité sur les marchés des titrisations, d'où la baisse des taux directeurs de la FED de 1% sur l'année. L'autre risque, plus difficile à mesurer, est celui d'une contraction du PIB en 2008 (cf croissance du PIB US au T4 à seulement +0,6% contre +1,2% attendu) induite par les effets directs et indirects de la crise immobilière.

Environnement boursier : une année 2007 morose et volatile

L'évolution du CAC 40 sur l'année 2007 (voir graphe ci-dessus) illustre la forte volatilité du marché des actions tout au long de l'année. Les marchés ont connu trois mouvements baissiers: fin février, mi-août et mi-novembre. Le premier était sans fondement réel, sauf à admettre une transition actant un ralentissement des croissances bénéficiaires par rapport aux quatre dernières années (passage de +20% à seulement +10%), ce mouvement a été suivi d'un vif rebond. Le deuxième mouvement correctif trouve son origine dans la crise des subprime, mais l'absence de chiffres réels et surtout le sentiment de marché que les autorités monétaires feraient tout pour éviter la crise a à nouveau permis au marché de regagner, sur octobre, une grande partie des points perdus. La forte chute de début novembre (-9,56% pour l'indice Eurofirst 300 entre le 31/10/07 et le 21/11) est essentiellement la traduction du risque élevé de transmission de la crise financière en direction de l'économie réelle.

Cette volatilité s'explique par une analyse de la situation quasiment opposée suivant que l'on regarde la situation financière ou celle des entreprises. La soudaine disparition, ou raréfaction, de la liquidité sur le marché du crédit structuré a provoqué des ventes forcées dans cette classe d'actifs. La raréfaction du crédit va également décourager les fusions-acquisitions et les LBO vont commencer à diminuer. De ce point de vue, le bull market actions deviendra moins spéculatif par nature.

L'année 2007 aura donc été une année difficile en matière de stratégie d'allocations d'actifs. Toutefois, en dépit du contexte économique et financier très délicat et plutôt inattendu dans les scénarii de début d'année (parité Euro-dollar à 1,50, hausse des matières premières, crise financière cet été toujours pas résolue, et prémisse d'un ralentissement américain), les indices européens actions ont terminé généralement en hausse (CAC 40 à +1,31%, Dax à +22,3%,). Des écarts de performance importants ont par ailleurs été constatés entre différentes classes d'actifs, ainsi, sur l'année, la performance de l'indice immobilier Epra Eurozone s'est établie à -26,49%.

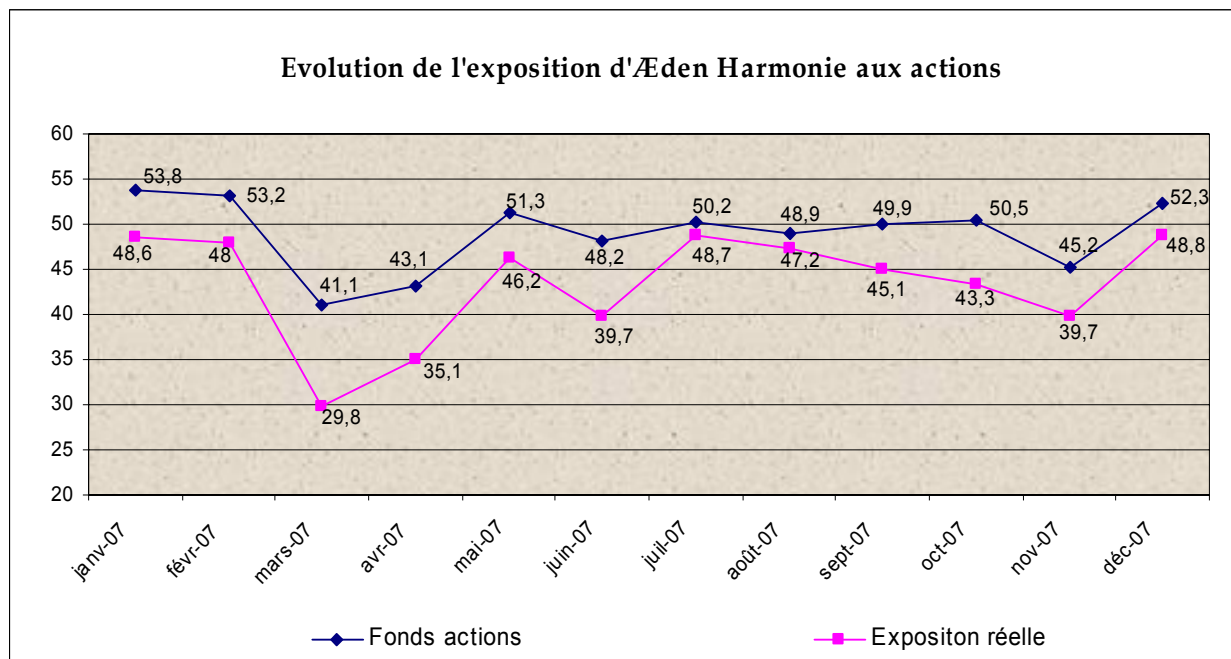
En conclusion de cette synthèse, les facteurs surtout financiers présentent toujours des zones de risques. Les principales questions tiennent à la pérennité de la croissance américaine et au retour à des prix des matières premières acceptables pour nos économies, sans parler de l'influence d'un dollar faible pour les partenaires économiques des Etats-Unis.

L'Europe en revanche se présente sous des auspices meilleurs, avec un biais favorable pour les secteurs de l'investissement et de la consommation. L'autre problématique est celle du maintien des marges élevées pour les entreprises, élément fondamental de la valorisation du marché financier.

4.2. COMMENTAIRES DE GESTION

Conformément à sa politique d'investissement favorisant l'appréciation à long terme la plus régulière possible des actifs, la gestion du fonds a visé à diversifier les risques, à arbitrer entre profil de croissance et profil un peu plus défensif et enfin à adapter tout au long de l'année l'exposition Actions à l'évolution attendue des marchés boursiers.

L'exposition Actions a été ajustée par deux variables, d'une part via la sélection des OPCVM et ensuite, via la politique d'exposition aux actions propre à chacun des OPCVM sélectionnés. En 2007, l'investissement d'Æden Harmonie en fonds "Actions et Diversifiés" a fluctué entre 41% et 54% tandis que son exposition aux actions, résultant de l'exposition des fonds sous-jacents, a fluctué entre 30% et 49%.



La répartition des fonds est restée assez stable dans le temps, la stratégie consistant à privilégier les fonds internes à profil plutôt défensif.

En dehors des fonds monétaires et des bons du trésor qui ont constitué plus de 50% des actifs tout au long de l'année, deux fonds européens ont été privilégiés: Æden Europe Flexible (entre 15 et 20% du fonds) et Æden Europe (entre 10 et 14%). L'allocation en Æden Invest Immo (fonds sectoriel de valeurs immobilières européennes) a par contre été réduite (d'environ 8% à 2,4% en juin pour remonter à 5% en fin de période) dans l'optique d'une prise de bénéfice partielle au profit de Æden France Croissance (de 3% à 5%). Il s'agissait alors de capter la performance des valeurs moyennes en France et en Europe, mais ce segment ayant rencontré quelques difficultés, les poids de ces deux OPCVM est finalement resté assez faible, surtout dans la deuxième partie de l'année (moins de 10% au total). L'allocation dans notre fonds indiciaire français, KBL France Actions Françaises a par ailleurs été augmentée de 5% à 10% en fin d'année compte tenu de perspectives attractives attendues par le Comité de Gestion pour ce marché.

En cours d'année, la diversification du fonds a été élargie par l'investissement en fonds de multigestion alternative (traditionnellement décoréllée des autres actifs financiers); ainsi, au 31/12/2007, Æden Capital Optimisation représentait 3% de l'allocation au 31/12/2007.

Une allocation marginale de 5% avait par ailleurs été dédiée en mai à un certificat d'actions portant sur le thème des fusions/acquisitions; suite à la crise des liquidités mettant à mal cette thématique, cet investissement a été vendu en septembre.

Sur l'année, les contributeurs majeurs à la performance du fonds de fonds Æden Harmonie ont été: les fonds monétaires (3,81%), le fonds d'actions small caps françaises, Æden France Croissance (7,79%) et plus marginalement, le fonds indiciaire KBL France Actions Françaises (2,55%) et Æden

Europe Flexible (1,54%). En revanche, le fonds a été pénalisé par le fonds immobilier Aeden Invest Immo (-18,08%) et par Aeden Europe (-2,46%).

Pour le début de l'année 2008, la politique de gestion du fonds restera orientée sur un biais défensif compte tenu des incertitudes toujours présentes sur les marchés financiers. Tout en maintenant une allocation Actions marginalement réduite, la diversification du fonds sera par ailleurs poursuivie.

CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LE PROSPECTUS DU FONDS

Le 29 janvier 2007, l'objectif de gestion du fonds a été sensiblement modifié concernant la part de ses investissements en OPCVM classifiés "Actions ou Diversifiés" qui a été élargie de 0% à 55% versus de 45% à 55% précédemment.

Dans cette logique, l'indicateur de référence du FCP qui était le taux d'inflation de la zone Euro a été revu pour plus de cohérence et devient un indice composite représenté par 30% de l'indice FTSEurofirst 300 et 70% de l'indice Eonia.

Le profil de risque du FCP et sa durée de détention minimum ainsi que ses autres caractéristiques demeurent inchangées.

Sélection des intermédiaires / Best Execution:

L'ensemble des transactions effectuées pour le compte de l'OPCVM sont réalisées avec des intermédiaires agréés selon une stricte procédure de sélection, mise à disposition sur notre site internet, qui comprend notamment l'évaluation de la qualité de l'exécution des transactions, de la qualité des back offices et de la qualité des services de recherche.

Dans le cadre de comités des risques périodiques, la société de gestion procède régulièrement à l'analyse des prestations des contreparties retenues.

Exercice des droits d'actionnaires :

Durant l'exercice la société de gestion a participé aux assemblées générales des titres composants le portefeuille en conformité avec les principes et les modalités de sa politique de vote. Celle-ci et le compte rendu sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur simple demande des porteurs auprès de la société de gestion.